



Homme russe ayant vécu en france 10ans

Par **jessy L**, le **26/01/2010 à 13:49**

Bonjour,rnrnmon ami est russe mais dès la mort de son père il est venu en France avec sa mère avec un visa court séjour.il a fait sa scolarité en France et a travaillé pendant 2 ans dans un restaurant comme livreur.il ne peut plus exercer car son titre de séjour n'est plus valable depuis fin juin 2009.il est parti de Russie au moment où les passeports changeaient et passaient de URSS a Fédération de Russie.il a donc un passeport URSS qui n'est donc pas valable.rnque peut-on faire?peut-on demander un visa long séjour?est il obligé de repartir en Russie pour faire faire son passeport?rnle problème est que s'il repart en Russie, nous ne sommes pas sûrs qu'ils puisse revenir...rnrnmerci par avance de votre réponse.rnrnjessy L

Par **chris_idv**, le **28/01/2010 à 21:41**

Bonjour,rnrnDemandez au Consulat de Russie en France s'il est possible d'obtenir un visa de la Fédération de Russie à partir de la France en présentant un passeport périmé "URSS".rnrnSalutations,